

LE BREVET NATIONAL 2008

Le brevet national saucé « fillon-de robien » devait prendre en compte, à partir de la session 2008, l'obtention du B2i (brevet informatique et internet) et le niveau A2 du cadre européen des langues vivantes, ainsi que le note de vie scolaire.

Présentées au CSE (Conseil supérieur de l'Education) le 2 avril , ces nouvelles dispositions ont été rejetées.

Rejetés aussi le projet du « livret de compétences » qui doit accompagner les élèves tout au long de leur scolarité, les programmes de sciences et langues vivantes au collège, les programmes de mathématiques, sciences physiques et SVT. Rejetées aussi les modifications des programmes pour l'école primaire.

Nota : les 3 séries (générale, professionnelle, technologique) pour le brevet national sont maintenues.

Les textes devraient paraître bientôt au JO, reste à savoir si le ministre prendra en compte les décisions des représentants du système éducatif !